



ecomaison



**Produits et matériaux
de construction du bâtiment**

Grille des tarifs

(Année 2023)

Eco-mobilier devient Ecomaison le seul
éco-organisme pour toute la maison



matériaux



bricolage



jardin



ameublement



litterie



jouet



ecomaison

Octobre 2022



Sommaire

Responsabilité élargie des Producteurs

| P.5

Calendrier des obligations et mises en place opérationnelles

| P.6-7

Produits concernés

| P.8-9

Grille des tarifs (en € HT)

| P.12-17

Grille des tarifs (en € HT par m³, m² ou ml)

| P.18-21

Grille des tarifs par unité de vente

| P.22-25

Régime «petits producteurs» Déclarations simplifiées

| P.26

Bonus et réductions de tarif

| P.27

Responsabilité élargie des Producteurs

En France, le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP) existe dans la loi depuis 1975. Il découle du principe de pollueur-payeur, qui impose que le metteur sur le marché d'un produit soit responsable de sa fin de vie.

La **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire** (AGEC) du 10 février 2020 a créé la filière REP (Responsabilité élargie des Producteurs) pour le recyclage des produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB). La filière REP repose sur le paiement obligatoire d'une éco-participation par les entreprises qui mettent des matériaux et des produits de construction du bâtiment sur le marché français. Cette éco-participation sert à financer la collecte, le réemploi et le recyclage des déchets du bâtiment et est payée aux éco-organismes agréés par l'État par les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les négoce (pour leurs marques propres).

Ainsi, Ecomaison (précédemment Eco-mobilier) a obtenu l'agrément des pouvoirs publics, le 30 septembre 2022, pour prendre en charge les obligations de ces entreprises et assurer le pilotage de la collecte, du tri, du recyclage et du réemploi des déchets du bâtiment non inertes. Afin de couvrir les deux catégories de matériaux, inertes et non inertes, Ecomaison a signé un **partenariat avec Ecominéro**, agréé par l'État pour les matériaux inertes.

Ecomaison est un éco-organisme, à but non lucratif. C'est une société de droit privé agréée, dont le Conseil d'Administration est composé des entreprises des secteurs pour lesquels Ecomaison est agréé.

Ecomaison dispose de tous les agréments de l'État pour proposer aux entreprises une solution pour **les produits et matériaux du bâtiment, le bricolage, le jardin, le mobilier, la literie et les jouets**, afin de répondre à leurs obligations légales de recyclage et de réemploi.



BON À SAVOIR

Vous devez adhérer à un éco-organisme dès maintenant pour être prêt à facturer l'éco-participation à vos clients à compter du 1^{er} janvier 2023.



Calendrier des obligations et mises en place opérationnelles

**Novembre/
décembre
2022**

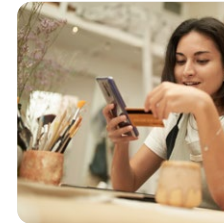
Mise en place de l'éco-participation
Dans cette phase de mise en conformité des acteurs du bâtiment, Ecomaison accompagne chaque entreprise pour codifier ses produits et déterminer le tarif applicable.



**1^{er} avril
2023**

1^{re} déclaration de l'éco-participation sur le trimestre échu

La déclaration est trimestrielle et se fait sur la base des mises sur le marché réelles du trimestre échu. Elle est la base de facturation de l'éco-participation aux entreprises.



**1^{er} janvier
2024**

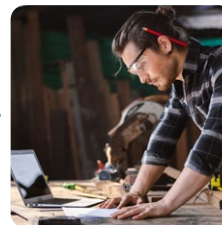
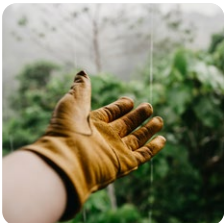
Mise en place de la reprise gratuite sur les points de vente

Ecomaison a conçu une offre sur mesure pour faciliter la collecte des déchets issus du bâtiment. Ces solutions de collecte équiperont les principaux lieux de passage des professionnels du bâtiment, en particulier chez les distributeurs et négociants qui auront l'obligation de proposer la reprise gratuite à leurs clients à partir du 1^{er} janvier 2024.

**1^{er} janvier
2023**

Indication sur facture de l'éco-participation

Le contrat d'adhésion d'Ecomaison prévoit que tout metteur sur le marché fasse apparaître sur facture à ses clients les montants de l'éco-participation. Pour tout connaître de vos obligations, rendez-vous sur ecomaison.com



**15 mai
2023**

1^{er} paiement de l'éco-participation

Une première déclaration sera établie au plus tard le 30 avril 2023, sur les mises sur le marché du trimestre écoulé (janvier-mars 2023). La facturation est déclenchée à réception de la déclaration. Le paiement doit intervenir sous 15 jours.



Produits concernés

**LES PRODUITS ET MATÉRIAUX DU BÂTIMENT ONT ÉTÉ RÉPARTIS
EN 15 RAYONS REPRENANT LA NOMENCLATURE
DES DISTRIBUTEURS ET DES NÉGOCES.**

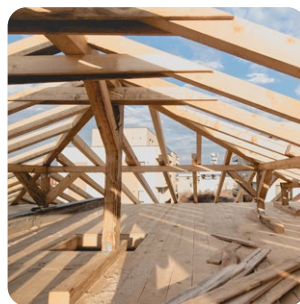
**1. Matériaux primaires
de construction**



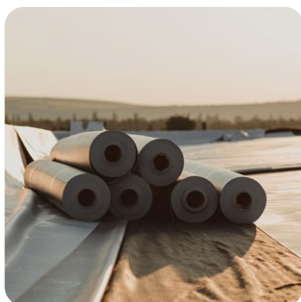
**2. Voirie,
réseaux divers**



**3. Structure,
maçonnerie, gros
œuvre, charpente**



**4. Couverture,
étanchéité**



5. Menuiserie



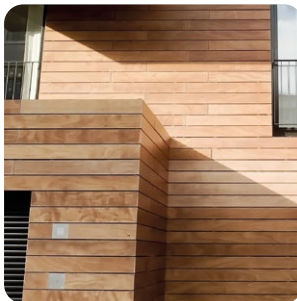
6. Isolation



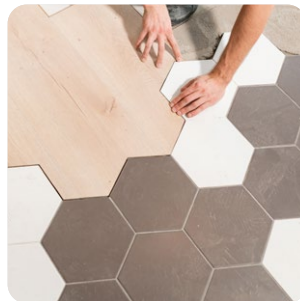
**7. Cloisonnement,
plafonds**



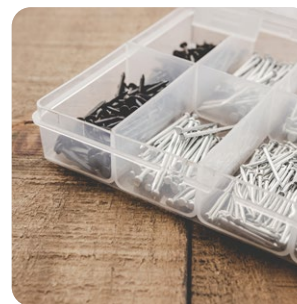
8. Façades



**9. Revêtements
des sols, murs et plafonds**



10. Quincaillerie



**11. Peinture, droguerie,
colles et traitements**



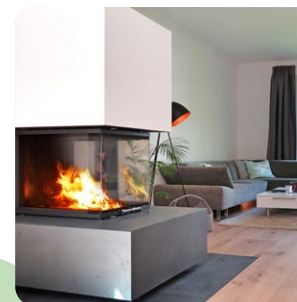
**12. Équipements
sanitaires SDB, cuisine
et WC (hors meubles)**



13. Électricité



14. Chauffage



15. Jardin



Grille des tarifs

Applicable pour l'année 2023



Grille des tarifs en € HT



Consultez en ligne le générateur de codes et de tarifs de tous vos produits pour préparer la mise en place de l'éco-participation dans vos systèmes d'information

Tarifs en € HT / kg ou € HT / m ³ ou autres unités fonctionnelles	Toutes catégories de produits (pour le détail des produits concernés voir l'outil en ligne Générateur de tarifs et Codes)	€ HT / Kg	€ HT / m ³ (2)	Selon les produits tarifs disponibles en		
				m ²	ml	U
1. Métal⁽¹⁾  catégorie A du décret	Métal > 90 %	0,0005 €		✓	✓	✓
	Assemblage avec métal > 50 % et autres matériaux	0,003 €				✓
2. Bois et dérivés de bois⁽¹⁾  catégorie B du décret	Massif et assimilés > 90 %	0,008 €	4,00 €	✓	✓	✓
	Panneaux de particules ou OSB > 90 %	0,008 €	5,00 €	✓	✓	
	Dérivés de bois > 90 %	0,008 €	5,84 €	✓	✓	✓
	Assemblage de bois, dérivés de bois à plus de 50 % avec d'autres matériaux ou bois composite (hors verre)	0,009 €	-	✓		✓
3. Papier carton  catégorie J du décret	Papier carton > 50 % avec d'autres matériaux (hors verre)	0,017 €				
4. Matériaux et fibres d'origine végétale ou animale autres que bois et dérivés de bois et papier, carton⁽¹⁾  catégorie J du décret	Matériaux biosourcés ou textiles non synthétiques > 90 %	0,004 €	✓	✓		
	Matériaux biosourcés ou textiles non synthétiques > 50 %	0,004 €	✓			
	Caoutchouc naturel > 90 %	0,009 €		✓		
	Caoutchouc naturel > 50 %	0,009 €		✓		

Tarifs en € HT / kg ou € HT / m ³ ou autres unités fonctionnelles	Toutes catégories de produits (pour le détail des produits concernés voir l'outil en ligne Générateur de tarifs et Codes)	€ HT / Kg	Selon les produits tarifs disponibles en		
			m ²	ml	U
5. Plastique, matériaux et fibres synthétiques⁽¹⁾  catégorie F du décret	Plastiques monorésines > 90 %	0,009 €	✓	✓	✓
	Plastiques ou autres matériaux synthétiques > 50 %	0,030 €			✓
	Caoutchouc synthétique > 90 %	0,009 €	✓		
	Assemblage caoutchouc synthétique > 50 % avec d'autres matériaux	0,030 €			
	Matériaux ou fibres synthétiques > 90 %	0,030 €	✓		
	Assemblage matériaux ou fibres synthétiques > 50 % avec d'autres matériaux	0,030 €	✓		✓

(1) Exemples de matériaux à titre indicatif

- 1 - Aluminium, acier, fonte, fer, bronze, laiton, cuivre, nickel, titane, zinc, et autres alliages...
- 2 - Massif = massif, contrecollé, lamellé, plaqué
dérivés de bois = bois composite, MDF, HDF, alvéolaire, stratifié, HPL...
- 4 - Matériaux d'origine animale ou végétale autres que le bois et le papier carton : liège, chanvre, lin, coton, cuir, laine, soie, paille, rafia, ouate de cellulose, fibre de bois...
- 5 - Plastiques et autres matériaux synthétiques : acrylique, PP, PE, PS, XPS, EPS, PER, nylon, polyamide, PU, PVC, vinyle, époxy, fibres synthétiques, matériaux composites...

(2) Les hypothèses de conversion kg en m³ sont celles d'Ecomaison

- 2 - Bois et dérivés de bois : massif et ass. (base 12 % d'humidité) : 500 kg/m³;
panneaux (OSB et PP) : 630 kg/m³;
dérivés de bois (MDF) : 730 kg/m³.



À NOTER

Un outil, disponible sur ecomaison.com permet de convertir les tarifs en m³, m² et ml.



Grille des tarifs en € HT

Tarifs en € HT / kg ou € HT / m³ ou autres unités fonctionnelles	Toutes catégories de produits (pour le détail des produits concernés voir l'outil en ligne Générateur de tarifs et Codes)	 € HT/ Kg	Selon les produits tarifs disponibles en		
			m²	ml	U
6. Verre et parois vitrées  catégorie D du décret	Verre > 90 %	0,009 €			
	Assemblage verre à plus de 50 % avec métal	0,009 €			
	Assemblage verre à plus de 50 % avec inerte	0,009 €			
	Assemblage verre à plus de 50 % avec bois et dérivés de bois	0,009 €			
	Assemblage verre à plus de 50 % avec plastique	0,009 €			
	Miroir > 90 %	0,030 €			

Tarifs en € HT / kg ou € HT / m³ ou autres unités fonctionnelles	Toutes catégories de produits (pour le détail des produits concernés voir l'outil en ligne Générateur de tarifs et Codes)	 € HT/ Kg	€ HT/ m³	Selon les produits tarifs disponibles en		
				m²	ml	U
7. Plâtre  catégorie E du décret	Plâtre > 90 %	0,003 €				
	Plâtre > 50 %	0,004 €				
8. Laines de verre et laines de roches  catégorie H et I du décret	Laines de roche à plus de 90 %	0,005 €				
	Laines de verre à plus de 90 %	0,005 €				
	Assemblage de laines de verre ou laines de roche à plus de 50 % et d'autres matériaux	0,030 €				
9. Membranes bitumineuses  catégorie G du décret	Membranes bitumineuses à plus de 90 %	0,030 €				
10. Autres mix matériaux ou matériaux non classés ou non spécifiés  produits appartenant aux catégories A, B, D, E, F, G, H, I et J et non spécifiés par l'entreprise)	Assemblage de 3 matériaux ou plus sans un matériau à plus de 50 %	0,030 €				
	Non connu et non spécifié par l'entreprise	0,030 €				



Grille des tarifs
en € HT

Contribution applicable au matériau en € par Kg	Toutes catégories de produits (pour le détail des produits concernés voir le fichier Grille détaillée sur ecomaison.com)	€ HT/ Kg
11. Mortiers, enduits, peintures, vernis, résines, produits de préparation  catégorie D du décret	Sous couches, préparation des sols et étanchéité	0,055 €
	Peintures extérieurs	0,071 €
	Traitement des sols et toitures	0,012 €
	Peintures intérieures	0,071 €
	Colles et adhésifs	0,029 €
	Résines PU et expansives (aérosol)	0,040 €
	Mastics, joints et mousses PU	0,013 €
	Adjuvants	0,029 €
	Traitement des bois	0,076 €
	Traitement des matériaux (aérosol)	0,041 €
	Traitement des matériaux hors bois	0,009 €
	Vernis et vitrificateur et dérivés	0,070 €
	Vernis et vitrificateur et dérivés (aérosols)	0,041 €
	Enduits poudre	0,002 €
	Enduits pâte	0,005 €

Liste complète des produits disponible
dans le fichier générateur des Tarifs et Codes.

Retrouvez les codes et les tarifs
dans notre générateur
disponible sur ecomaison.com

RECHERCHE POSSIBLE
PAR PRODUIT
OU PAR MATÉRIAU

Barème par matériau PMCB

Sélectionner les éléments dans les cases vertes

1 - Choisissez un type de matériau :

2 - Choisissez le matériau précis :

D'où le code de déclaration matériau :

Le montant de l'éco-participation (€/Tonne mise en marché):

Vous pouvez le paramétrer le taux de TVA

20%

HT :

TTC :

Générateur de code produit - ABJ ou PMCB

RESET

Sélectionner les éléments dans les cases vertes

1 - Choisissez une HEP :

Code

2 - Choisissez un rayon :

3 - Choisissez une catégorie de produit :

4 - Choisissez un matériau :

5 - Choisissez la caractéristique (ou conditionnement) en fonction du type de produit :

D'où le code produit:

Le montant de l'éco-participation (€/T) est :

Vous pouvez le paramétrer le taux de TVA

20%

HT :

TTC :

Si applicable, indiquez ici le poids de votre produit en kg ou le volume en m3 :

soit :

HT

Grille des tarifs en € HT par m³ ou ml

Bois de charpente, panneaux bois et dérivés de bois	Tarifs en €/HT par m ³
Massif et assimilés > 90 %	4,00 €
Panneaux de particules ou OSB > 90%	5,00 €
Dérivés de bois > 90 %	5,84 €

Plinthes	Tarifs en €/HT par ml
Plastiques monorésines > 90%	0,01 €
Massif et assimilés > 90 %	0,01 €

Portail	Tarifs en €/HT par ml
Massif et assimilés > 90 %	0,09 €
Panneaux de particules ou OSB > 90%	0,09 €
Métal > 90%	0,01 €
Plastiques (mono résine*) > 90 % (PVC)	0,11 €
Assemblage de 3 matériaux ou plus sans un matériau à plus de 50%	0,33 €



Grille des tarifs en € HT
par unité de vente ou par m²

Menuiseries extérieures	Tarifs € HT par unité de vente selon la taille des menuiseries		
	Fenêtre <= 1,5m²	1,5m² < Fenêtre < 3,5m²	Fenêtre >= 3,5m²
Fenêtre et porte-fenêtre (cadre en métal)	0,20 €	0,35 €	0,60 €
Fenêtre et porte-fenêtre (cadre en bois et dérivés de bois)	0,20 €	0,35 €	0,60 €
Fenêtre et porte-fenêtre en plastiques (monorésine)	0,20 €	0,35 €	0,60 €
Fenêtre et porte-fenêtre (Assemblage de 3 matériaux ou plus sans un matériau à plus de 50%)	0,20 €	0,50 €	0,60 €
Volet battant (métal à plus de 90%)	0,01 €	0,02 €	0,03 €
Volet battant (bois et dérivés de bois à plus de 90%)	0,10 €	0,15 €	0,20 €
Volet battant en plastiques (monorésine à plus de 90%)	0,09 €	0,14 €	0,18 €
Volet battant en plastiques (assemblage de plus de 3 matériaux et matériaux non spécifiés)	0,27 €	0,35 €	0,60 €
Volet roulant	0,03 €	0,05 €	0,06 €

Plâtre, éléments en plâtre, cloisonnement, plafonds	Tarifs en € HT par m²	
	Ép. <= 13 mm	Ép. > 13 mm
Plâtre > 90%	0,03 €	0,06 €
Plâtre > 50% (ex : plaque de plâtre doublée polystyrène)	0,06 €	0,12 €

Revêtement mural	Tarifs en € HT par m²
Revêtement mural avec fibre de verre	0,01 €
Revêtement en matériaux biosourcés ou textiles non synthétiques	0,05 €
Lambris (en bois massif et assimilé et dérivés de bois > 90%)	0,04 €
Lambris plastiques monorésines à plus de 90% (PVC)	0,02 €
Lambris (assemblage de plus de 3 matériaux et matériaux non spécifiés)	0,06 €

Parquets, terrasses bois et autres lames	Tarifs en € HT par m²
Bois massif et assimilés > 90%	0,10 €
Dérivés de bois > 90% (stratifié)	0,08 €
Assemblage de Bois, dérivés de bois à plus de 50% avec d'autres matériaux ou bois composite (hors verre)	0,08 €
Matériaux biosourcés ou textiles non synthétiques > 90%	0,01 €

Autres revêtements de sols	Tarifs en € HT par m²
Caoutchouc naturel > 90%	0,15 €
Caoutchouc synthétique > 90%	0,15 €
Assemblage matériaux ou fibres synthétiques > 50% avec d'autres matériaux	0,15 €
Plastiques (monorésine) > 90%	0,03 €
Matériaux biosourcés ou textiles non synthétiques > 90%	0,01 €

Grille des tarifs en € HT par unité de vente

Menuiseries intérieures (portes)	Tarifs en €/HT par unité de vente
Huisserie métallique	0,04 €
Huisserie bois	0,08 €
Huisserie plastiques (monorésine)	0,08 €
Huisserie (assemblage de plus de 3 matériaux et matériaux non spécifiés)	0,24 €
Ventail porte alvéolaire (assemblage de bois, dérivés de bois à plus de 50 % ou bois composite)	0,13 €
Vantail porte en bois et dérivés de bois	0,36 €
Vantail porte en métal	0,13 €
Vantail porte vitrée	0,38 €
Vantail porte en verre (> 90 %)	0,32 €
Vantail porte en plastiques (monorésine)	0,38 €
Trappes en métal	0,01 €
Trappes en bois et dérivés de bois	0,05 €
Trappes en plastiques (monorésine)	0,01 €

Escalier	Tarifs en €/HT par unité de vente
Massif et assimilés > 90 %	0,80 €
Métal > 90 %	0,80 €

Quincaillerie et accessoires divers toute catégorie	Tarifs en €/HT par unité de vente
Quincaillerie et accessoires en métal à plus de 90 %, par lot ou par unité jusqu'à 5 kg	0,01 €
Quincaillerie et accessoires en bois ou dérivés de bois, par lot ou par unité jusqu'à 1 kg	0,01 €
Quincaillerie et accessoires en plastique (mono résine à plus de 90 %), par lot ou par unité < 300 g	0,01 €



Grille des tarifs en € HT par unité de vente

Équipements sanitaires pour salle de bain, cuisine et WC	Tarifs en €/HT par unité de vente	
	Largeur <= 1m	Largeur > 1m
Évier, lavabo et vasque en céramique	0,09 €	0,15 €
Évier, lavabo et vasque en métal à plus de 90 %	0,01 €	0,02 €
Évier, lavabo et vasque en bois à plus de 90 %	0,02 €	0,04 €
Évier, lavabo et vasque en monorésine plastique	0,11 €	0,18 €
Évier, lavabo et vasque en verre à plus de 90 %	0,17 €	0,30 €
Évier, lavabo et vasque en plastiques et autres matériaux synthétiques	0,17 €	0,30 €

Équipements sanitaires pour salle de bain, cuisine et WC	Tarifs en €/HT par unité de vente
Receveur de douche en céramique	0,25 €
Receveur de douche en métal à plus de 90 %	0,01 €
Receveur de douche en monorésine plastique	0,30 €
Bloc WC en céramique	0,25 €
Bloc WC en métal à plus de 90 %	0,10 €
Bloc WC en plastiques et autres matériaux synthétiques	0,30 €
Baignoire en céramique	0,25 €
Baignoire * en métal à plus de 90 %	0,30 €
Baignoire * en bois à plus de 90 %	0,45 €
Baignoire * en plastiques et autres matériaux synthétiques	0,45 €
Baignoire * en monorésine plastique	0,30 €

* hors baignoire balnéo

Chauffage	Tarifs en €/HT par unité de vente
Radiateur en métal à plus de 90 % < 1 mètre (plus grande largeur ou hauteur)	0,01 €
Radiateur en métal à plus de 90 % > 1 mètre (plus grande largeur ou hauteur)	0,03 €



Régime « petits producteurs »

Modalités de déclarations simplifiées

Chiffre d'affaires de l'activité bâtiment compris entre 100K€ et 1000K€ Déclaration au choix			CA<100K€
Activités	Pourcentage de la production vendue	Au réel sur les volumes d'achats	Forfait annuel
Métallerie & Serrurerie	Forfait : 30 €		30 €
Couverture	0,03 %	Voir barème par matériau	30 €
Cloison & Isolation	0,03 %		30 €
Charpente Parquets / Sols Menuiserie intérieures & extérieures	0,04 %		30 €
Électricité / Plomberie / Chauffage	0,03 %		30 €
Peinture / Revêtement mural / Traitement de surface	0,06 %		30 €
Autres corps de métier (maçonnerie, terrassement, carrelage)	0,03 %		30 €

Bonus et réductions de tarifs

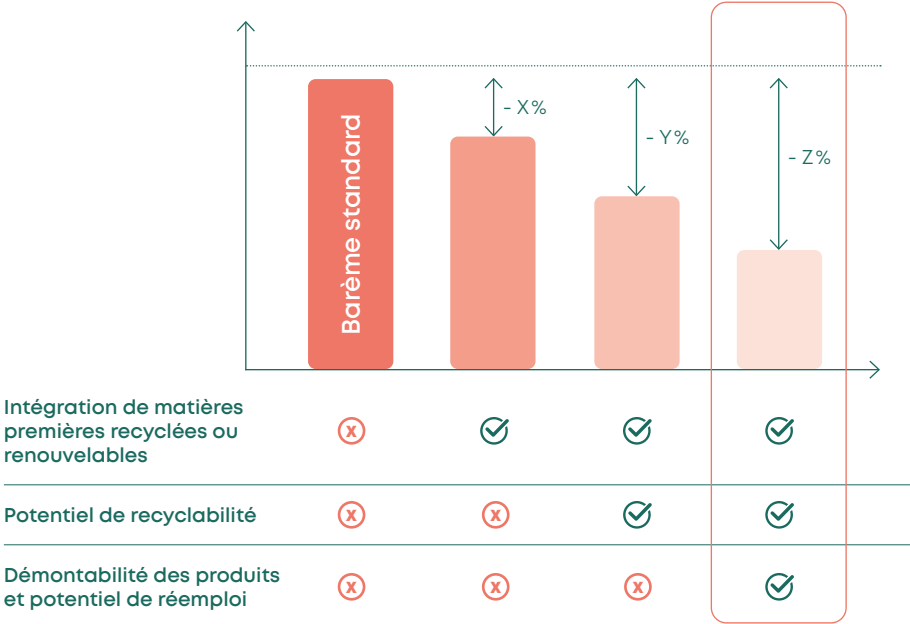
pour favoriser l'éco conception

Applicable
dès 2023

Des bonus cumulables récompensant la qualité environnementale des produits

Documentés et mesurables

Établis en collaboration avec les professionnels du secteur



Pour toutes vos questions,
vous pouvez nous contacter

0 801 908 108

(appel gratuit)

ou contact@eco-mobilier.fr

Retrouvez nos actualités et événements sur
ecomaison.com

Eco-mobilier devient **Ecomaison** le seul
éco-organisme pour toute la maison



matériaux



bricolage



jardin



ameublement



literie



jouet



ecomaison



FR



Eco-mobilier - SAS au capital de 200 000 € - Siège social : 50, avenue Daumesnil
75012 Paris - 538 495 870 RCS Paris - Crédits photographiques et illustrations :
iStock, Shutterstock- Octobre 2022 - Conception et réalisation : macasar